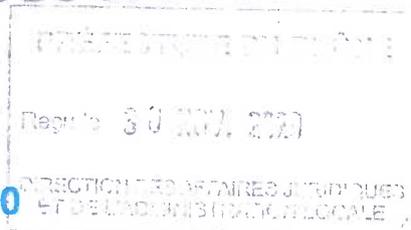




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL SYNDICAL



SEANCE DU 24/11/2020

<p>Nombre d'élus :</p> <ul style="list-style-type: none">- en exercice : 31- titulaires présents : 26- Suppléants : 0- procurations : 4- absents : 1- ayant pris part au vote : 29 <p>Date de la convocation 18/11/2020</p> <p>Certifiée exécutoire par : Transmission en préfecture le : 27/11/2020 Affichage syndical le 27/11/2020</p>	<p>Étaient présents : Pierre ATHANAZE – Pascale BAY – Emmanuel BERNARD – Marc BIGOT – Cyrille BOUVAT – Jérémy CAMUS – Corinne CARDONA – Blandine COLLIN – Pascal DAVID – Elisabeth DE FREITAS – Armand-Louis DE MONTRICHARD – Franck DECRENISSE – Béatrice DELORME – Cyrille FIARD – Pierre GOUVERNEYRE – Thierry GOYET – Séverine HEMAIN - Jean-Marie HOMBERT – Valérie KATZMAN – Catherine LAFORET - Karine LUCAS – Bertrand MADAMOUR – Eric MADIGOU – Guillaume MALOT - Anne-Laure MATHIAS – Sébastien PAGNARD – Jacques PARIOST - Jean-Luc POIRIER – Béatrice REBOTIER – Thomas TEILLON – Max VINCENT</p>
---	--

Absents représenté(s) :	Par :
Marc BIGOT	Cyrille BOUVAT
Anne-Laure MATHIAS	Corinne CARDONA
Armand-Louis DE MONTRICHARD	Karine LUCAS
Thomas TEILLON	Béatrice DELORME

Étai(en)t absent(s) :	Pascale BAY
------------------------------	-------------

Secrétaire de Séance élu : Guillaume MALOT

Le **mardi 24 novembre 2020**, à 20h30 les membres du Conseil Syndical sont réunis, régulièrement convoqués par courriel du 18/11/2020, dans la salle des fêtes de Limonest, sous la présidence de Madame Béatrice DELORME.

Délibération du Conseil Syndical n° 2020-11-11

CONVENTION GEOPARK/COMMUNES/CDRP POUR LE BALISAGE DU SENTIER GEOLOGIQUE
RAPPORTEUR : ELISABETH DE FREITAS-VICE-PRESIDENTE EN CHARGE DE L'ACCUEIL DU PUBLIC ET DE L'EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Le Syndicat Mixte du Beaujolais (SMB) porte le Geopark du Beaujolais et œuvre au développement et au rayonnement des actions de tourisme durable ainsi qu'au projet et sensibilisation à

l'environnement et aux richesses géologiques. Dans ce cadre, associé au Comité Départemental de la Fédération Française de Randonnées Pédestre (CDRP69), le SMB a travaillé sur la valorisation de 12 itinéraires dans un topoguide intitulé : « Tour du Beaujolais des Pierres Dorées ».

Un des 12 circuits emprunte l'itinéraire du sentier géologique sur les communes de Chasselay et Poleymieux au Mont d'Or.

Le sentier géologique étant géré par le SMPMO, il est nécessaire de l'intégrer dans les conventions.

Les conventions seront mises en place entre : le Syndicat Mixte du Beaujolais, le Comité Départemental de la Randonnées Pédestre, le Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or et les communes concernées par les portions (une convention intégrant la commune de Chasselay et une intégrant la commune de Poleymieux au Mont d'Or).

Elle aura pour objectif d'autoriser le passage des promeneurs dans le cadre de ces circuits mis en valeur par le topoguide.

Après en avoir délibéré le conseil syndical approuve à l'unanimité le principe de conventions présentées et autorise Madame la Présidente du SMPMO à signer tout document pour leur mise en œuvre.

Pour extrait conforme et certification de l'exécution des formalités prévues aux articles L.1431-1 à L.1431-9 du CGCT ; le caractère exécutoire prenant effet à compter de la date de l'accusé de réception de la Préfecture.

*Délibéré en séance les jours, mois et an susdits.
Suivent au registre les signatures des membres présents.*

*Copie certifiée conforme,
A Limonest, le 26/11/2020*

Béatrice DELORME,
Présidente

